

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 10

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Agenda

Maison de la Femme

La Maison de la Femme, à Lausanne (av. Eglantine 6) abritera différentes manifestations pendant le mois d'octobre.
Jeudi 12 octobre, 14 h 30 : conférence par Jean et Gudrun Chable sur le thème « Sensibilisation aux techniques d'entraînement de la mémoire. » Organisation : Union des Femmes.

Jeudi 12 octobre, 20 h 15 : « Carmela ha smesso lo scialle », monologue italien écrit, mis en scène et interprété par Lina Lietti. En version française le jeudi 19 octobre, à la même heure. Organisation : Fondation Madeleine Moret en collaboration avec la Chambre consultative des immigrés de Lausanne.

Mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 octobre, de 9 h à 19 h : grand marché d'artisanat et cafétéria. Organisation : Fondation Madeleine Moret.

Mercredi 25 octobre, 20 h 15 : conférence et discussion avec Trudy Portmann, psychologue transpersonnelle, auteure du livre « Qui suis-je », sur le thème « Pourquoi ça m'arrive à moi ? Nos réactions face aux événements de la vie ». Organisation : Association des familles monoparentales et recomposées.

L'ADF-Lausanne, l'Association des Femmes Universitaires et la Fondation Madeleine Moret organisent également, cet automne, une série de conférences sur « Les femmes et la Révolution ». Après la conférence de Thérèse Moreau, intitulée « Vierges et ogresses », qui a eu lieu le jeudi 28 septembre, vous pourrez écouter, le jeudi 2 novembre, Anne Bregani sur le thème : « Les Clubs féminins de Paris sous la Révolution et Olympe de Gouges » (18 h 45).

Centre du Louverain

Vendredi 13 octobre : conférence-débat sur l'initiative « Pour une Suisse sans armée », avec Angeline Fankhauser, François Jeanneret (conseillers nationaux) et Albert Longchamp (théologien et journaliste).

Samedi 18 novembre : session sur le thème « Résistance : désobéissance civile, provocation... ? des politiciens et des chrétiens s'interrogent sur l'asile », avec T. Béguin, J.J. Beljean, Ph. Bois, A. Brandt, P. Bühl, H. Reymond, P. Zuber.

Samedi et dimanche 25 et 26 novembre : session sur le thème « Moi, raciste ? ». Ces deux journées sont organisées à l'intention de toutes les personnes qui se sentent concernées par le racisme, et visent à amorcer une réflexion sur des thèmes tels que la peur de l'autre, la méfiance réciproque, la reconnaissance de la dignité de chacun, etc. Travail en ateliers, exposés du psychologue Jean-Claude Diallo et de la conseillère nationale Françoise Pitteloud.

Renseignements et inscriptions (pour les deux sessions) au Centre du Louverain, 2206 Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 16 66.

Centre F-Information (GE)

Nous vous avons signalé dans notre précédente édition les différents groupes d'automne organisés par le Centre F, qui ont tous démarré fin septembre. Peut-être serez-vous encore à temps pour vous joindre au groupe « Bien dans ma peau », qui vient de démarrer ce 5 octobre, ou pour assister à la deuxième projection d'un film vidéo sur la ménopause, le 9 octobre (troisième projection : le 13 novembre). Un groupe sur le thème « Personnes âgées à charge ? », organisé en collaboration avec Pro Senectute, doit encore démarrer. Pour vous renseigner sur ces différentes activités, tél. (022) 21 28 28.

Femmes Rencontres Travail (VS)

L'Association valaisanne « Femmes-rencontres-travail » organise un nouveau stage à l'intention de ceux et celles qui souhaitent chercher, reprendre une activité lucrative, ou tout simplement donner une nouvelle orientation à leur vie.

Ces stages auront lieu du 9 novembre au 12 décembre, à Sion, et du 15 janvier au 16 février de l'an prochain, à Saint-Maurice. Les renseignements et les bulletins d'inscriptions peuvent être demandés à Mme B. Etter, Belvédère - 1965 Savièse, tél. (027) 221 018.

Rosaire

A l'Eglise des Dominicaines d'Estavayer-le-Lac, Jacqueline Esseiva, artiste-peintre, expose jusqu'au 15 octobre un « Rosaire ». Les quinze mystères sont accompagnés de poèmes inédits de Simone Dreyer. Heures d'ouverture : de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 17 h.

Lyceum-Club (Lausanne) rue de Bourg 15

Mercredi 11 octobre, à 18 h 30 : « Pierre Bordeaux, peintre », film réalisé par André et Huguette Maier (lycéenne). Entrée non-membre : 3 francs.

Vendredi 13 octobre, 17 h : Françoise Wirz-Choquard, écrivain, membre du Lyceum de Berne, présente un nouveau roman : « L'hiver lucide ou une passion à l'âge de la sérénité. » Signatures. Entrée non-membre : 3 francs.

Vendredi 20 octobre, 17 h : Récital de Christel Rayneau, flûtiste, premier prix à l'unanimité au dernier concours féminin de musique du Lyceum de Suisse, accompagnée au piano par Brigitte Clair. Ces deux musiciennes françaises joueront des œuvres de J.M. Leclair, H. Dutilleux, F. Poulenc, G. Fauré, C. Debussy et G. Bizet. Entrée non-membre : 7 francs.

Vendredi 27 octobre, 17 h : « Il était une fois... l'art de conter » par Madame Irène Muret. Entrée non-membre : 3 francs.

Lyceum-Club (Neuchâtel)

Mardi 17 octobre, à 20 h 15, salle de musique, rue des Fausses-Brayes 1 : récital de flûte, par Christelle Rayneau, France, 1er prix de flûte en 1988, du 30e concours international féminin de musique du Lyceum de Suisse. Au piano : Brigitte Clair.

Œuvres de J.-M. Leclerc, H. Dutilleux, F. Poulenc, G. Fauré, Cl. Debussy, G. Bizet-Borne. Entrée 15 francs.

Semaine culturelle de femmes (Bienne)

La librairie Prétexte, à Bienne, organise une « Semaine culturelle de femmes » du 6 au 11 novembre. Films, expositions, musique, danse, débats, fête des femmes : le programme est très riche, et fait appel à de nombreuses personnalités connues, comme Laurence Deonna ou Yvette Théraulaz. Renseignements : librairie Prétexte, tél. (032) 22 69 15.

Colombier

Un demi-siècle de service féminin

(ib) — Entre les histoires de MOB et de commémoration tous azimuts, on évoque le souvenir des femmes sous les drapeaux. Elles ont ainsi droit à une exposition marquant le 50e anniversaire du SCF — devenu SFA en 1985 — ouverte le 19 août dernier au Château et caserne de Colombier. Mais est-ce avoir l'esprit tordu de mémères grincheuses que de voir s'étendre sur ces souvenirs l'ombre de l'échéance de novembre sur « Une Suisse sans armée » ? Par franchise ou par



Longtemps avec leur seule générosité pour uniforme, les femmes ont été de tous temps aux côtés des soldats.

naïveté, le conseiller fédéral Villiger a annoncé la couleur dans son discours d'ouverture, enjoignant aux femmes de « s'engager pour maintenir une défense nationale crédible ».

En son sein, la place des femmes est-elle crédible ? Les visiteurs de l'exposition en jugeront.

Sur fond de tenue de léopard et de filets de camouflage elles sont là, ces « pionniers » qui au siècle dernier s'engageaient comme infirmières à l'étranger ; lors de la première guerre mondiale, on se souvient qu'elles ouvriraient des Foyers du Soldat, organisaient des Lessives de guerre, étaient cantinières, vivandières, infirmières, etc.

Autre volet de la présentation, l'officialité acquise dans les horizons obscurcis de 39 et les directives du Général Guisan créant le SCF (Service complémentaire féminin) en 1940. Lors des 3 700 000 jours de service effectués, les trois mille femmes en permanence sous les drapeaux ont vu leurs tâches s'élargir : de l'infirmérie et des services domestiques, elles ont passé au volant comme conductrices sanitaires, devant les TSF pour les transmissions, etc.

Une aide si précieuse qu'elle fut conservée en temps de paix avec des possibilités d'activité de plus en plus élargies et l'institution en 1985, d'un SFA (Service féminin de l'armée) avec égalité de promotion entre autres. Les soldats du SFA peuvent grader comme les hommes, même si, effectifs obligent, il n'y a plus d'échelon au-dessus de Madame le Brigadier.

Sans vouloir ourdir une quelconque polémique, cette exposition choque d'emblée par son vocabulaire. Bravo aux cantinières, lavandières et autres infirmières qui sont des « pionniers » (alors que le dossier de presse a admis le fémi-

Deux débats à La Chaux-de-Fonds

Femmes, formation, boulot

(ib) — L'ADF des Montagnes neuchâteloises organise, avec la SBS et « L'Impartial », deux soirées sur le thème « Les femmes dans l'entreprise ».

La première soirée aura lieu le 24 octobre, à 20 h 30, au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Elle vise à faire le point sur l'initiative « Des paroles aux actes » avec des membres du groupe de travail et du comité de patronage, des femmes qui « ont réussi », des représentant-e-s de collectivités publiques et d'administrations, des chefs d'entreprise.

La deuxième soirée aura lieu le 21 novembre, à 20 h 30, avec le Centre P.O.I.N.T. de Neuchâtel. Elle traitera du thème « Formation, recyclage, réinsertion » avec des responsables de formation des adultes et d'écoles supérieures, des représentant-e-s de l'OFIAMT et des milieux syndicaux et patronaux.

Ces deux soirées se dérouleront sous la forme de tables rondes, suivies de débat.

L'initiative « Des paroles aux actes » a rencontré un moindre succès et peu d'engagement réel en Suisse romande ; plusieurs législatifs communaux ont eu à prendre position, sans toutefois s'engager réellement dans le sens d'une promotion concrète des femmes et encore moins d'actions positives précises.

La SBS, signataire de l'initiative, est ainsi venue à la rencontre des militantes de l'ADF en participant à une réflexion sur ce thème. Il a paru d'emblée nécessaire d'étendre le propos à la formation des femmes, en particulier en ce qui concerne le recyclage et la réinsertion professionnelle, sujets qui ne préoccupent pas — ou peu — les instances officielles.

Ces deux débats seront suivis vraisemblablement d'une conférence sur le féminisme aujourd'hui, au début de l'année 90. Le journal « L'Impartial » assure le patronage de ces activités qui seront une prise de température de la condition des femmes aujourd'hui dans

le canton de Neuchâtel, canton qui n'a pas encore, — et il sera bientôt le dernier — de délégué(e) ou de commission à l'égalité des droits.

Vaud

Bureau égalité : un pas de plus

(ap) — « Vers un bureau égalité ? » demandions-nous en juin (Voir FS juin-juillet). La question reste toujours posée, mais on a franchi un pas : les motions Marie-Louise Jost et Janine Coderey, ainsi que la pétition comprenant plus de 3000 signatures ont été transmises au Conseil d'Etat pour étude et rapport.

La discussion a bien duré trois quarts d'heure, car dans pareille circonstance, où les députés ne devraient se prononcer que sur la prise en considération, il en est toujours qui abordent la discussion de fond. Le rapport de la commission, qui avait examiné motions et pétition, concluait par une demande de prise en considération ; il était présenté par Monique Mischler.

Sont venus s'exprimer en faveur de la prise en considération une douzaine de personnes ; côté femmes, on put constater une belle union (à une exception près) puisque toutes celles qui ont pris la parole ont soutenu l'acceptation des deux motions, bien que contradictoires, laissant le soin au Conseil d'Etat de présenter un projet de bureau d'Etat ou de financement d'un bureau privé.

Trois ou quatre opposants à toute idée de bureau égalité sont venus dire combien ils jugeaient inutile un tel organisme. Suzette Sandoz l'estime non seulement inutile, mais pernicieux et pour les femmes et pour les associations féminines. A son avis, un bureau égalité ne peut avoir de pouvoir, ce sont les députés qui doivent signaler (par des motions ou interpellations) les problèmes d'inégalité. Marie-Louise Jost s'est alors étonnée que sa collègue ne passe pas son temps à présenter des motions !

Bref, le débat n'est de loin pas terminé. Attendons de voir ce que le Conseil d'Etat sortira de ses tiroirs.

Grand Conseil vaudois

Un oubli

(ap) — Novembre 1987 : le conseil d'Etat, répondant à une motion de François Geyer sur l'élimination des stéréotypes sexistes, annonçait que cette adaptation des manuels scolaires se ferait de façon progressive et que le Grand Conseil serait renseigné périodiquement.

Septembre 1989 : ne voyant aucune allusion à ce sujet dans le rapport de gestion du conseil d'Etat, le motionnaire de 1987 s'étonne.

« C'est un oubli », lui répond-on, car un manuel a été récemment corrigé par le Département !

Genève

Formation : une loi progressiste

(jbw) — En votant la nouvelle loi sur l'encouragement aux études, Genève innove. Cette loi permet entre autres l'octroi de bourses ou de prêts

sans limite d'âge à tous ceux et celles qui désirent « améliorer leur niveau de formation, développer leur culture générale ou leur qualification professionnelle ».

Cette nouvelle loi améliore considérablement la situation des adultes en reprise de formation, particulièrement en ce qui concerne la suppression de la limite d'âge, la prise en considération des années passées au foyer, la dissociation des revenus de l'étudiant de celui de son conjoint en cas de décision judiciaire. En effet, dans la loi, les années passées à la maison pour élever des jeunes enfants sont assimilées à une formation professionnelle.

Naturellement, la manne publique ne sera pas distribuée à tort et à travers. Des cautions très strictes sont établies, mais l'Etat a enfin compris que la formation permanente est une nécessité absolue face à l'évolution des techniques modernes. Les femmes, comme les hommes, doivent pouvoir participer à cette mise à jour permanente.

Le rapport sur cette loi (52 articles) peut être demandé à la rédaction de FS.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



POST TENEBRAS LUX

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de Justice et Police

2, rue Henri-Fazy

1204 GENÈVE

a pour tâches principales de :

- veiller à ce que les lois ne contiennent plus de discriminations liées au sexe
- réunir une documentation concernant l'égalité des droits entre homme et femme
- informer la population sur toutes ces questions
- contribuer par des actions ponctuelles à l'amélioration de la condition féminine.

Une commission consultative de l'égalité soutient le Bureau dans ses activités et traite des domaines suivants :

- Orientation, formation et réinsertion professionnelle.
- Situation professionnelle.
- Organisation sociale et vie pratique.
- Violences.
- Information et rédaction.

N'hésitez pas à écrire ou à téléphoner :

Case postale 362, 1211 GENÈVE 3, tél. (022) 27 20 65.

Aux Eaux-Vives, avenue de Frontenex 34

l'agence de la Banque hypothécaire
du canton de Genève, votre banque cantonale,
est ouverte également le samedi matin.

Madame Maria Trunz,
chef de notre agence et ses collaboratrices
seront heureuses de vous accueillir.

BCC